



SOMMAIRE

1. Permanences assistante sociale
2. Cross de la Fête Patronale
3. Infos commerces
4. Déclarations de stocks
5. Pharmacie de Garde
6. Petites annonces
7. Eglises accueillantes
8. Tennis
9. Pétanque Taissotine
10. Nouveaux Taissotins
11. L'O à la Lettre

IL N'Y AURA PAS DE TAISSOTIN LE 15 AOÛT

En remplacement de Mme CLERGIOT actuellement en congé maternité, Mme EL MAATTAL, assistante sociale, tiendra une permanence les :

Jeudi 7 août et Jeudi 4 septembre
de 9 h 30 à 11 h 30

Petite Salle Communale derrière la Mairie.

En cas d'urgence, vous pouvez la contacter au 03 26 86 74 69
Direction Solidarité Départementale

1

2 COMITE DES FETES ET D' ACTIONS SOCIALES TAISSY ET SAINT-LEONARD

- ➔ 5 km accessible à partir de la catégorie Minimes 14/15 ans (jeunes nés en 1999 et 2000)
- ➔ 10 km accessible à partir de la catégorie Cadets (jeunes nés en 1997 et 1998).

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CROSS du 30 Août

Clubs sportifs, licenciés, ce CROSS n'est pas une compétition sportive, mais exclusivement organisé dans le cadre d'une fête de village. C'est une animation parmi d'autres.

Je fais preuve d'un état de santé me permettant d'effectuer cette course d'animation de fête de village, celle-ci n'étant pas classée comme épreuve sportive répertoriée.

Je dégage toute responsabilité des organisateurs de la manifestation sur mon état physique à participer à cette animation. Je fournis un certificat médical de moins d' 1 an, ou pour les Licenciés : mention «Athlétisme». Pour les participants mineurs, accord parental exigé.

COURSE CHOISIE (entourez votre choix) : 10 Km - 5 Km
(7 € adultes) (5 € adolescent -15ans)

Il est recommandé de s'inscrire en ligne sur le site www.comitedesfetestaissy.fr ou en renvoyant ce présent bon par courrier à l'adresse du Comité des Fêtes - Mairie de Taissy - 51500 TAISSY.

NOM :Prénom :
 DATE de NAISSANCE :/...../.....
 Adresse :
 CODE POSTALVILLE
 Adresse E.Mail:
 N° de téléphone éventuel:

Avez-vous participé(e) au cross l'an dernier : oui non

Fait à TAISSY, le 30 Août 2014

Mention « Lu et Approuvé »

Signature

3 Fermeture pour congés de
La Boulangerie
CROQUEMBOUCHE
le 3 août au soir.
Réouverture le jeudi 28 août à 6 h.



Ouverture exceptionnelle de la
P'tite Boulangerie
les Mercredis :
6 - 13 - 20 et 27 août
aux horaires habituels.

Les autres jours d'ouverture
restent inchangés

Pendant la période estivale, le salon
ÉLÉGANCE COIFFURE - 12 rue de Sillery
sera fermé les lundis 4 - 11 et 18 août.

Fermeture pour congés annuels
du Lundi 11 au Lundi 18 août inclus.

La Petite Epicerie sera en
congés du Samedi 2 août au soir
jusqu'au Lundi 18 août.
Réouverture Mardi 19 Août
à 7 h 15.

4 Les imprimés de
déclarations de stock
sont disponibles en Mairie.

5



- Disparue chatte noire allée des Gardes.
Récompense pour informations.

☎ 03 26 08 10 40

6

- Vends barbecue en fonte 50 € - coffre chêne massif ouverture au-dessus 250 € - salon de jardin marque Triconfort blanc table ronde + 2 rallonges + 4 chaises inclinables 4 positions.

☎ 06 88 25 13 22

STAGES DE TENNIS à TAISSY dispensés par un diplômé d' état

du 28 juillet au 1^{er} août
du 25 au 29 août

8



Renseignements :

Mathieu PETITJEAN 06.58.03.47.15

La Pétanque Taissovine organise des concours de pétanque

Vendredi 8 août (doublette + 50 ans)
Samedi 9 août (doublette mixte)

**Nous vous attendons nombreux
à partir de 14 heures
au terrain de boules !**



9



Les églises accueillantes dans la Marne

7

Pour la première fois, l'église Notre Dame de Taissy est dans le petit recueil « des églises accueillantes de la marne ».

L'église de notre village sera ouverte durant les mois de juillet et août les samedis et dimanches de 14 h à 18 h.

Si vous désirez découvrir des richesses patrimoniales et artistiques de proximité, le livret des 90 églises accueillantes ouvertes dans la Marne en juillet et août est à votre disposition en mairie.

Traditionnellement, l'accueil des nouveaux Taissovins se déroule le lundi de la Fête Patronale, prévue les 30 et 31 Août et 1^{er} Septembre 2014.

Les nouveaux habitants qui ne se seraient pas encore fait connaître peuvent se présenter au secrétariat de Mairie pour la mise à jour de notre listing d'invitations. Merci d'avance.

10

L'O n°8
à la lettre

*Agissons ensemble
pour protéger l'eau
Vallée de la Vesle,
entre Mont de Berry
et Montagne de Reims*

11



Déchets d'exploitation : le monde Agricole, acteur du recyclage.

Depuis plus de 10 ans, la profession Agricole s'organise pour mettre en place des solutions adaptées pour gérer les déchets produits dans les exploitations : emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP), produits phytosanitaires non utilisables (PPNU), plastiques agricoles usagés. Depuis la création de ces filières, les tonnages collectés dans la Marne sont de 2000 tonnes pour les EVPP, 215 tonnes pour les PPNU et 1000 tonnes pour les plastiques.

Le traitement des déchets n'incombe pas uniquement au monde Agricole, tout usager de produits phytosanitaires et plus largement tout particulier producteur de déchets (huiles de vidange, ferrailles, peintures...) se doit d'orienter ses déchets vers les filières appropriées !

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au numéro 8 de "L'O à la Lettre" disponible en mairie ou à l'adresse suivante : <http://eau.reimsmetropole.fr/Proteger.html>.

Contact : Améline BIDEL, Chambre d'agriculture de la Marne, 03 26 64 08 13
ou site internet www.marne.chambagri.fr